

# Attestation du « Savoir-nager » STAPS Tarbes : Document OBLIGATOIRE

## Certificat de 100m en Crawl



### Attestation de 100 m Crawl départ plongé

Je soussigné, **Nom** :

**Prénom** :

L'épreuve consiste à parcourir après un départ plongé depuis le plot, une distance de 100 mètres en crawl sans interruption, sans reprise d'appui et sans limite de temps. Le crawl se définit comme une nage ventrale constituée de mouvements alternés du haut et du bas du corps et au cours de laquelle la tête se trouve plus souvent immergée qu'émergée. Les formes de nage de type crawl-polo, tête hors de l'eau sont proscrites.

**Maître-Nageur-Sauveteur** (carte professionnelle ou diplôme (BEESAN, BP, DE, DESJEPS AA ou AAN\*))  
**N°** :

\*rayer les mentions inutiles

atteste que

**Nom** :

**Prénom** :

**date de naissance** :

a effectué un 100 mètres crawl départ plongé.

Date et lieu de l'épreuve :

Signature et cachet du délivrant :